



COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 25 JANVIER 2012

Sont présents :

Philippe ROUSSEAU, Pierre TISSEUIL, Philippe ROUX, Alain MILLION, Fabrice COMPAGNON, Chantal FOUBLE, Marc BARANGER, Denise BAROMYKINE

Excusés : Patrice LASSERRE, Elisabeth LE GALLES, Christophe CHOUX, Guillaume CHAUVIN.

✚ SECRETAIRE DE SEANCE :

Chantal FOUBLE

✚ TRAVAIL EN ATTENTE

Relance des 3 Moulins pour le problème des parkings et des commerces.
Pierre TISSEUIL essaiera d'obtenir un rendez-vous.

Philippe ROUSSEAU relancera la mairie concernant le courrier du 04.10.2011 (suivi des travaux de la ZAC des Pêcheurs et du Parc).

Un nouveau « tour » du parc sera fait par Marc BARANGER et Pierre TISSEUIL.
Le problème de la circulation avec le stationnement dans la ZAC en rapport avec le nouveau plan de stationnement communal ainsi que les problèmes de la rue des Ecoles ne sont toujours pas résolus.

L'accès au parc doit être accessible aux handicapés : pour ce faire, l'interdiction de stationner sur les trottoirs devrait être rappelée et la mise en place de quelques passages « bateau » pour y accéder depuis la route pourrait faciliter cet accès. Nous en discuterons avec la Mairie lors de notre rencontre.

Lors de cette entrevue, il sera demandé à la mairie de mettre une pancarte pour INTERDICTION DE DEPOSER DES DECHETS VERTS SOUS PEINE D'AMENDE, dans le petit bois longeant le canal, en effet plusieurs habitants de la ZAC se permettent de déverser leurs déchets verts sur les abords du canal alors que ceux-ci sont ramassés 2 fois par mois de mars à décembre.

Il est à noter que la Voies Navigables de France ont nettoyé le bord du canal côté ZAC.

Il est à noter également que la porte du petit square (espace jeux) au niveau de la salle des Pêcheurs est cassée, et que certains jeunes (qui n'ont plus l'âge pour jouer dans ce square) dégradent les jeux. Ce problème de porte a déjà été soulevé plusieurs fois par l'association auprès de la mairie !

Suite à la réponse de la région concernant le bassin de compensation du pont de l'Aulnoy, un courrier spécifique avec copie au Président du Conseil Général sera envoyé au Préfet pour lui demander de faire respecter la loi sur l'eau. Il serait peut-être souhaitable d'informer les habitants par l'intermédiaire du PARISIEN et la MARNE. Pierre se propose de préparer un article pour la Marne qui pourra être utilisé pour informer le Parisien.

✚ SITE INTERNET.

La mise à jour sera vue ultérieurement du fait de l'absence de Patrice

✚ CABANE DU PECHEUR n°17.

- Philippe ROUIX fera un article pour les déchets verts (Photos du canal entretenu)
- Copie de la réponse du CG
- Un article concernant la base de loisirs avec le Grand Paris avec +/- les nuisances qui en découleraient.

Faire la CABANE avant fin février 2012-02-01

✚ BILAN DES ADHESIONS

- 49 adhérents ont repris leurs adhésions. En retirant les adhérents extérieurs à la ZAC, n'ayant pas renouvelés en raison de la fin de la procédure, le taux de réinscription est de 84.5 %.
(62 adhérents en 2010/2011)

41 adhérents ont choisis de communiquer par la Newsletter, 7 continuent de recevoir nos informations par courrier.

✚ DIVERS.

Philippe ROUIX va récupérer l'ordinateur auprès de Christophe CHOUX, et le porter pour un devis, dernière démarche de réparation, s'il y a une impossibilité (coût des réparations), l'association opte à l'unanimité pour l'achat d'un nouvel ordinateur avec une enveloppe aux alentours de 500€

Le Conseil d'Administration se termine à 23 h par la traditionnelle galette des rois.